

TARIFICATION ET PRATIQUES DE PAIEMENT DES COMMISSIONS

FM GLOBAL APPLIQUE UNE TARIFICATION ET DES PRATIQUES DE PAIEMENT DES COMMISSIONS SIMPLES ET TRANSPARENTES.

- Que vous passiez par un courtier-partenaire ou choisissiez de travailler en direct avec nous, notre tarification est la même.
- Aux États-Unis et au Canada, chaque affaire est cotée, souscrite et facturée en chiffres nets (sans commission), que le client passe par un courtier-partenaire ou travaille en direct avec nous.
- Nous payons les commissions de courtage par le biais de nos filiales constituées en sociétés anonymes et de nos partenaires WorldReach®. À la demande d'un client, nous pouvons communiquer le montant des commissions de courtage payables au titre de sa/ ses police(s).
- Nous ne versons pas d'honoraires, de surcommissions ou de paiements tels que commissions sur les bénéfices, frais de services de placement, rémunération de services aux souscripteurs et autres transactions de ce type.

Quel que soit le circuit de distribution choisi, nous nous engageons à vous fournir des produits et services de tout premier plan, qui vous aideront à atteindre vos objectifs opérationnels.



LA RÉSILIENCE, C'EST UN CHOIX.